

POINT à LA DATE
DU :
12 juin 2020
14H



L'audioconférence s'est déroulée selon une configuration CHSCT en présence du médecin de prévention (MP), de l'assistante de prévention (AP), et du secrétaire animateur du CHSCT, avec les représentants élus des organisations syndicales (OS) et la Direction. L'assistante du service social (ASS) était excusée.

Situation des effectifs jeudi 11 juin 2020 :

- > 563 agents présents (pour rappel 559 mardi 9 juin)
- > 73 agents en télétravail (81 le 09 juin)
- > 35 agents « écartés pour fragilité » (36 le 09 juin)
- > 12 agents en garde d'enfants (17 le 09 juin)

Soit environ 81% des agents en position de travail.

Pour le DDFIP, il s'agit du chiffre le plus important depuis le début de la crise. Atteindre un taux de 85 à 90% sera, selon lui, plus difficile !

Il débute son intervention en remerciant le CHSCT pour les accords de financement donnés, notamment ceux qui ont permis l'acquisition de nouveaux systèmes pour attacher les vélos sur le site de Béranger, ce moyen de locomotion étant de plus en plus privilégié depuis la pandémie.

Point du Médecin de prévention :

Aucune nouvelle contamination à signaler.

Elle nous informe que depuis le début du mois de juin 2020, elle a confirmé :

- 9 situations d'isolement,
- 15 reprises d'activité sans aménagement,
- 7 reprises d'activité avec aménagement : présentiel couplé à du télétravail.

Sur les mois de mai et juin, 32 agents, au total, sont maintenus en état d'isolement.

Le MP a transmis à la Direction une fiche récapitulative devant servir à l'élaboration d'un logigramme formalisant la procédure de reprise d'activité des agents écartés pour fragilité.

La Direction retravaille actuellement cette fiche avant de la diffuser (il est temps !)

Accueil des usagers

Le DDFIP nous confirme la réouverture au public des trésoreries hors CDFIP, sur des plages horaires 9h-11h ou 9h-12h sans rendez-vous et 13h30-16h sur rendez-vous.

Amboise, Loches, Champ Girault et Béranger, ouvriront dès lundi 15 juin, ou mardi 16 en cas de difficultés particulières, soit dès la fin de la campagne.

L'échéance est repoussée à mercredi pour Chinon, comme pour la THA (jeudi ou vendredi) dont le public plus « difficile à gérer » dicit le Directeur, nécessite une organisation plus compliquée.

La problématique de « rotation des services » à l'accueil à Béranger a été évoquée, mais là aussi la Direction maintient strictement sa décision.

Le même schéma se décline pour chaque site : ouverture du lundi au vendredi avec un accueil, le matin de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi, plutôt destiné aux régisseurs, aux personnes empêchées le matin ou bien au traitement de cas plus complexes.

Le Directeur nous fait comprendre qu'il souhaite pérenniser ce dispositif, pourtant présenté au départ comme transitoire, le temps de la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Selon lui, l'harmonisation des horaires et des jours d'ouverture pour tous les sites du 37 est ainsi plus lisible pour les usagers.

En outre, la mise en place systématique des contre-appels téléphoniques a permis de limiter les réceptions en présentiel. Leur nombre ne dépasserait pas la centaine pour le département, sur toute la période de la campagne IR. Ce procédé pourrait donc désormais être adopté systématiquement, l'idéal étant, pour le DDFIP, de donner des rdv aux usagers le matin afin de permettre aux collègues d'accomplir d'autres tâches l'après-midi.

Ce principe devrait également s'appliquer aux SIE, SDIF et Enregistrement sauf exceptions.

Théorie de la Direction : habitudes prises par les usagers pendant la pandémie (téléphoner plutôt que se déplacer) + couverture nationale plus étendue des Centres de Contact + ouverture des Maisons France Service + fin de la T.H = moins d'usagers ! EURÉKA !!!!

Pour les OS il s'agit là d'un incompréhensible retour en arrière :

Pourquoi revenir sur les plages et jours de réception validés en CTL ?

Pourquoi instaurer une telle mesure la veille des congés d'été ? Et alors que plus de 200 collègues ne sont pas en présentiel ?

Pourquoi manifester un tel empressement à vouloir changer les choses alors que la sortie de la crise est à peine amorcée ?

Le DG laisse actuellement aux directions locales toute latitude pour gérer la sortie de crise, le tout étant de trouver un « équilibre » entre l'accueil en présentiel et l'accueil téléphonique. L'attitude des usagers aurait changé avec la pandémie...La direction attend notamment le résultat de l'enquête effectuée auprès du public pour savoir comment il a

appréhendé la situation...quand on sait comment sont utilisées, interprétées et traduites de telles enquêtes on est « tout à fait rassurés » sur la chute et les décisions qui seront ou sont déjà prises !!!

Avec un rythme de deux ou trois audio par semaine, les organisations syndicales n'ont pas eu leur mot à dire sur ces décisions déjà prises et annoncées, transitoires (voire demain pérennes) !!!

Rien ne sera plus comme avant, tout est tellement devenu si simple !... il suffit juste de rediscuter de tout cela en CHSCT et de modifier les P.V approuvés en CTL...

Point sur la canicule :

En prévision d'une éventuelle canicule estivale, la direction envisage très prochainement d'autoriser à nouveau aux agents l'utilisation des fontaines à eaux, distributeurs de boissons, coin repas, réfrigérateur...

Le MP et l'ISST interrogés à ce sujet, préconisent la plus grande prudence avec un respect très strict des règles de distanciation et d'hygiène. Les agents doivent bien être conscients que le retour "à une vie normale ne veut pas dire que la pandémie a disparu par décret..."

Un message sera diffusé à ce propos, la semaine prochaine sur Ulysse 37.

Une O.S fait remarquer que cette initiative passe par la mise à disposition de gel hydroalcoolique et lingettes désinfectantes.

La Direction précise que les réserves de gel ne manquent pas mais que l'approvisionnement en lingettes est toujours aussi compliqué. Cependant, en compensation, elle s'efforce d'éviter les tensions d'approvisionnement de produits ménagers, d'alcool et d'essuie-tout.

Questions diverses :

VMC/Climatisation

Une O.S demande où en est le sujet des climatisations et des VMC. Un point d'information diffusé par courriel sera fait la semaine prochaine au sujet des appareils de climatisation.

La révision de toutes les VMC est en cours, effectuée par la Société Hervé Thermique.

Frais de repas

Des collègues de Champ Girault demandent à bénéficier du remboursement de leurs frais de repas pour la journée du 16 mars date de fermeture du RIA. Le Directeur refuse en précisant qu'il applique strictement la note de la D.G dont la date d'effet est le 17 mars 2020.

Visites de poste

Les visites de poste pratiquées par deux membres du CHSCT et l'assistante de prévention devraient avoir lieu très prochainement. Elles concerneront, dans un premier temps, les sites de Tours. Reste à s'entendre sur le planning et la composition des équipes.

Formalisation des audio

La Direction va réfléchir sur la formalisation de nos audioconférences en suivant la fiche DGAFP du 01 avril 2020.

Prochaine audio conférence : vendredi 19 juin en format CHSCT